



# RAPPORT DE PRESENTATION

## BUDGET PRIMITIF 2025

### CCAS GIVORS



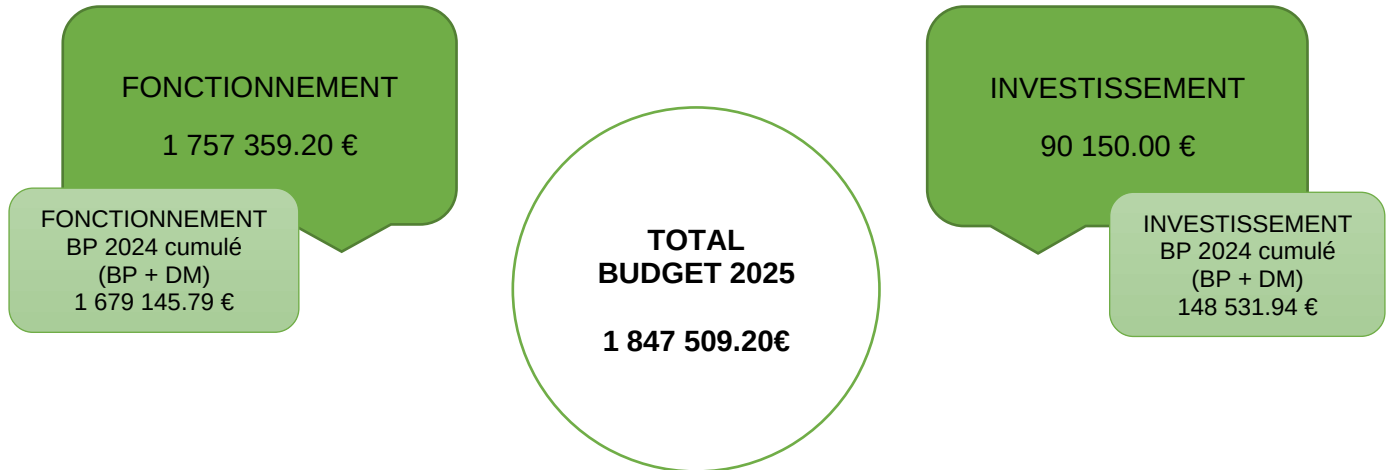
Conseil d'Administration-1<sup>er</sup> avril 2025

## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2025</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4</b>
1.	Les recettes de fonctionnement	4
a.	Atténuation de charges	4
b.	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4
c.	Subventions et Participations	4
d.	Autres produits de gestion courante	5
e.	Résultat reporté de fonctionnement	5
2.	Les dépenses de fonctionnement	5
a.	Les charges de personnel	5
b.	Les charges à caractère général	6
c.	Les autres charges de gestion courante	6
d.	Les charges exceptionnelles et provisions	6
e.	Opérations d'ordre de transfert	6
<b>III.</b>	<b>LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7</b>
1.	Les recettes d'investissement	7
2.	Les dépenses d'investissement	7
<b>IV.</b>	<b>Projets 2025</b>	<b>8</b>
1.	CCAS	8
2.	Service Social	8
3.	Service Senior	8
4.	Service Santé	9
5.	Programme de Réussite Educative (PRE)	9

## I. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif 2025 s'élève à 1 847 509.20 €, dont 90 150.00 € en section d'investissement et 1 757 359.20 € en fonctionnement.



### PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET

FONCTIONNEMENT		DEPENSES PREVISIONNELLES 2025		FONCTIONNEMENT		RECETTES PREVISIONNELLES 2025	
	Dépenses réelles		1 739 359.20 €		Recettes réelles		1 534 705.00 €
	Dépenses ordres		18 000.00 €		Recettes ordres		15 000 €
					Résultat reporté		207 654.20 €
	<b>TOTAL</b>		<b>1 757 359.20 €</b>		<b>TOTAL</b>		<b>1 757 359.20 €</b>

INVESTISSEMENT		DEPENSES PREVISIONNELLES 2025		INVESTISSEMENT		RECETTES PREVISIONNELLES 2025	
	Dépenses réelles		74 456.38 €		Recettes réelles		3 054.00 €
	Dépenses ordres		15 000 €		Recettes ordres		18 000.00 €
	Restes à réaliser		693.62 €		Solde d'exécution reporté		69 096.00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>90 150.00 €</b>		<b>TOTAL</b>		<b>90 150.00€</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 847 509.20 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 847 509.20 €</b>
--------------	-----------------------	--------------	-----------------------

## II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. Les recettes de fonctionnement

RECETTES							
CHAPITRES	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP + DM 2024	BP 2025	EVOLUTION BP 2024 / BP 2025
Atténuations de charges (chap 013)	4 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	16 000,00 €	1500,00%
Produits des services, du domaine et ventes diverses (cf)	170 694,00 €	192 116,00 €	194 800,00 €	212 592,00 €	207 235 €	197 000 €	-4,94%
Dotations, subventions et participations (chap 74)	450 000,00 €	490 000,00 €	721 000,00 €	1 050 200,00 €	1 301 584,00 €	1 317 945,00 €	1,26%
Autres produits de gestion courante (chap 75)	5,00 €	5,76 €	0,00 €	2 118,00 €	3 860,00 €	3 760,00 €	-2,59%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>624 699,00 €</b>	<b>685 121,76 €</b>	<b>915 800,00 €</b>	<b>1 264 910,00 €</b>	<b>1 513 679,00 €</b>	<b>1 534 705,00 €</b>	<b>1,39%</b>
Produits exceptionnels (chap 77)	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>625 699,00 €</b>	<b>685 121,76 €</b>	<b>915 800,00 €</b>	<b>1 264 910,00 €</b>	<b>1 513 679,00 €</b>	<b>1 534 705,00 €</b>	<b>1,39%</b>
Amortissements (Chap 042)						15 000,00 €	
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>
<b>Résultat reporté fonctionnement (002)</b>	<b>209 459,72 €</b>	<b>179 688,24 €</b>	<b>255 126,67 €</b>	<b>155 083,92 €</b>	<b>165 466,79 €</b>	<b>207 654,20 €</b>	<b>25,50%</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>835 158,72 €</b>	<b>864 810,00 €</b>	<b>1 170 926,67 €</b>	<b>1 419 993,92 €</b>	<b>1 679 145,79 €</b>	<b>1 757 359,20 €</b>	<b>4,66%</b>

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2025 sont en progression de 4.66% (soit 78 213.41 €) par rapport au budget 2024 (BP+DM). Elles sont constituées des ressources suivantes :

#### a. Atténuation de charges

Il s'agit du remboursement des dépenses de personnel telles que les indemnités journalières ainsi que la part salariale des tickets restaurants. Il est prévu une recette de 16 000€ en 2025.

#### b. Produits des services, du domaine et ventes diverses

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment la restauration des personnes âgées, le portage de repas à domicile, les activités proposées aux personnes âgées... sont estimées à hauteur de 197 000 € pour 2025. La diminution par rapport à 2024 s'explique par l'arrêt du versement au CCAS d'une part des produits des concessions du cimetière par la ville.

#### c. Subventions et Participations

Subventions inscrites au budget primitif	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Ville de Givors	360 000 €	400 000 €	600 000 €	863 000 €	1 118 000 €	1 112 000 €
Etat -PRE	90 000 €	90 000 €	90 000 €	80 000 €	103 000 €	105 000 €
ARS-- poste de coordonnateur CLS-CLSM			25 000 €			
CAF - poste de coopérateur CTG			6 000 €			
ANCT- Santé				5 000 €	14 000 €	12 000 €
Etat - ISC					24 500,25 €	15 500 €
Ville Grigny - ISC					4 083,75 €	5 445 €
Caf -ISC						9 000 €
Ville Grigny - CLSM				4 000 €	4 000 €	4 000 €
ARHM - CLSM				4 000 €	4 000 €	4 000 €
ARS- Santé- ESE						10 000 €
ARS- Santé- Médiateur santé						35 000 €
Mutualp						2 000 €
CPTS						2 000 €
CARSAT- voyage seniors					2 000 €	2 000 €
<b>Total Subventions</b>	<b>450 000 €</b>	<b>490 000 €</b>	<b>721 000 €</b>	<b>956 000 €</b>	<b>1 273 584 €</b>	<b>1 317 945 €</b>

En 2024, en cours d'année, deux recettes supplémentaires ont été inscrites par la décision modificative n°1 pour un montant de 28 000€ (Conférence des financeurs et Agence Régionale de Santé) portant le montant total du chapitre à 1 301 584€.

Les subventions et participations des partenaires liées à des projets ou des postes sont en augmentation en 2025.

La subvention de la ville vient équilibrer le budget du CCAS.

Les contributions des autres partenaires sont quant à elles en hausse (+32.37%) par rapport au BP 2024.

#### d. Autres produits de gestion courante

3 760€ sont inscrits et correspondent à 3 000€ de secours remboursables et 760€ de remboursement des chèques alimentaires du millésime 2024 non utilisés.

#### e. Résultat reporté de fonctionnement

Le résultat reporté de fonctionnement s'élève à 207 654.20€.

## 2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES								
CHAPITRES	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP + DM 2024	BP 2025	EVOLUTION BP 2024 / BP 2025	
Charges à caractère général (chap 011)	296 980,00 €	355 418,00 €	408 071,10 €	541 842,00 €	589 921,05 €	535 960,20 €	-9,15%	-53 960,85 €
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	298 130,00 €	362 067,00 €	595 655,00 €	717 654,92 €	865 261 €	982 620 €	13,56%	117 359,00 €
Autres charges de gestion courante (chap 65)	128 864,00 €	111 205,00 €	144 000,00 €	154 248,00 €	216 019,38 €	216 029,00 €	0,00%	9,62 €
<b>Total des charges de gestion courante</b>	<b>723 974,00 €</b>	<b>828 690,00 €</b>	<b>1 147 726,10 €</b>	<b>1 413 744,92 €</b>	<b>1 671 201,43 €</b>	<b>1 734 609,20 €</b>	<b>3,79%</b>	<b>63 407,77 €</b>
Charges exceptionnelles (chap 67)	27 800,00 €	15 000,00 €	6 000,00 €	300,00 €	1 944,36 €	2 550,00 €		605,64 €
(chap 68)						2 200,00 €		2 200,00 €
Dépenses imprévues	50 023,10 €	3 703,00 €	11 400,57 €					0,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>801 797,10 €</b>	<b>847 393,00 €</b>	<b>1 165 126,67 €</b>	<b>1 414 044,92 €</b>	<b>1 673 145,79 €</b>	<b>1 739 359,20 €</b>	<b>3,96%</b>	<b>66 213,41 €</b>
Virement à la section d'investissement (chap 023)	25 195,73 €	8 473,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	8 165,89 €	8 944,00 €	5 800,00 €	5 721,00 €	6 000,00 €	18 000,00 €	200,00%	12 000,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>33 361,62 €</b>	<b>17 417,00 €</b>	<b>5 800,00 €</b>	<b>5 721,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>200,00%</b>	<b>12 000,00 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>835 158,72 €</b>	<b>864 810,00 €</b>	<b>1 170 926,67 €</b>	<b>1 419 765,92 €</b>	<b>1 679 145,79 €</b>	<b>1 757 359,20 €</b>	<b>4,66%</b>	<b>78 213,41 €</b>

Les dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2025 sont en progression de 4.66% (soit + 78 213.41 €) par rapport au budget 2024. Elles sont constituées des dépenses suivantes :

#### a. Les charges de personnel

Avec un montant de 982 620€, les charges de personnel représentent 56.49% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste de dépenses apparait en hausse par rapport au BP 2024. Cette progression est principalement due à :

- Rémunération en année pleine du poste d'Intervenante Sociale au Commissariat
- Création du poste de médiateur santé en janvier 2025
- Remplacement d'un agent PRE
- L'effet glissement vieillesse technicité (avancements d'échelon, grade, promotion interne...)
- Augmentation de la cotisation d'assurance et de la participation à la prévoyance
- Hausse de la cotisation CNRACL
- Accueil de 2 « services civiques sénior »
- Prise en charge des tickets restaurant sur une année pleine

- Mise en place du forfait mobilité
- Augmentation de la prime annuelle
- Mise à disposition d'un parking pour les agents par la ville à partir de mars 2025.

## **b. Les charges à caractère général**

Ce chapitre budgétaire représente en 2025, 30.81% des dépenses réelles de fonctionnement, soit un montant global de 535 960.20 €. Cette diminution de 53 960.85 € par rapport au BP 2024 fait suite à un travail conséquent d'économie des dépenses de gestion courante, malgré le contexte (hausse cotisations assurance, etc...).

## **c. Les autres charges de gestion courante**

Ce chapitre budgétaire représente 216 029 € en 2025, soit une stabilisation par rapport à 2024.

Il comprend:

- Les aides facultatives (secours d'urgence, aides au maintien au logement, secours remboursables, aides individuelles du PRE ...)
- Les Chèques d'Accompagnement Personnalisés (aide alimentaire)
- Le maintien du montant global des subventions versées aux associations qui œuvrent sur le champ de la solidarité : avec un renfort du soutien aux associations aidant les Givordins les plus en difficulté.
- En 2025, il est prévu de verser une subvention à l'Association des Professionnels de Santé Libéraux de Givors Montgelas pour disposer d'une infirmière Asalée au Tiers-Lieu Santé.

## **d. Les charges exceptionnelles et provisions**

Le chapitre 67 concerne les charges exceptionnelles et notamment les titres annulés sur exercices antérieurs, 2 550€ sont prévus.

Le chapitre 68 relatif aux dotations aux provisions prévoit une dépense 2 200€. Le provisionnement est une technique comptable qui permet de constater une dépréciation ou un risque. C'est une dépense obligatoire qui fait l'objet d'une délibération spécifique.

## **e. Opérations d'ordre de transfert**

18 000€ de dotations aux amortissements sont prévues en 2025.

### III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### 1. Les recettes d'investissement

RECETTES								
CHAPITRES	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Ecart BP 2024/BP 2025	
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	6 500,00 €	6 575,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	54,00 €		54,00 €
Subventions d'investissement reçues (chap 13)				80 000,00 €		0,00 €		0,00 €
Produits des cessions (chap 024)				4 500,00 €		0,00 €		0,00 €
Autres immobilisations financières (chap 27)						3 000,00 €		3 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 500,00 €</b>	<b>6 575,52 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>84 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 054,00 €</b>		<b>3 054,00 €</b>
Virements de la section de fonctionnement (chap 21)	25 195,73 €	8 473,00 €	0,00 €					
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	8 165,89 €	8 944,00 €	5 800,00 €	5 721,00 €	6 000,00 €	18 000,00 €	200,00%	12 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>33 361,62 €</b>	<b>17 417,00 €</b>	<b>5 800,00 €</b>	<b>5 721,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>200,00%</b>	<b>12 000,00 €</b>
Résultat reporté Investissement (001)	22 816,38 €	31 007,48 €	46 497,90 €	52 645,27 €	142 531,94 €	69 096,00 €	-51,52%	-73 435,94 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>62 678,00 €</b>	<b>55 000,00 €</b>	<b>52 297,90 €</b>	<b>142 866,27 €</b>	<b>148 531,94 €</b>	<b>90 150,00 €</b>	<b>-39,31%</b>	<b>-58 381,94 €</b>

Sont prévues en recettes d'investissement 2025 : le FCTVA, les remboursements de caution dans le cadre des aides facultatives, l'amortissement et le report du résultat 2024, pour un total de 90 150.00€.

#### 2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES								
CHAPITRES	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Ecart BP 2024/BP 2025	
Immobilisations incorporelles (chap 20)					6 000,00 €	6 456,38 €	7,61%	456,38 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)				50 000,00 €				
Immobilisations corporelles (chap 21)	60 700,00 €	53 000,00 €	20 000,00 €	92 866,27 €	82 897,02 €	65 000,00 €	-21,59%	-17 897,02 €
Dépenses imprévues (chap 020)	1 000,00 €	2 000,00 €	32 297,90 €					
Autres immobilisations financières (chap 27)						3 000,00 €		3 000,00 €
Restes à réaliser					59 634,92 €	693,62 €	-98,84%	-58 941,30 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>61 700,00 €</b>	<b>55 000,00 €</b>	<b>52 297,90 €</b>	<b>142 866,27 €</b>	<b>148 531,94 €</b>	<b>75 150,00 €</b>	<b>-49,40%</b>	<b>-73 381,94 €</b>
Amortissements (Chap 040)						15 000,00 €		15 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>		<b>15 000,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>61 700,00 €</b>	<b>55 000,00 €</b>	<b>52 297,90 €</b>	<b>142 866,27 €</b>	<b>148 531,94 €</b>	<b>90 150,00 €</b>	<b>-39,31%</b>	<b>-58 381,94 €</b>

Dans les prévisions de dépenses 2025, sont intégrés notamment:

- 693.62€ de reports de 2024,
- Du matériel informatique et du mobilier pour le CCAS
- Une enveloppe pour le remplacement de matériel défectueux,
- 14 000€ d'achat de matériel pour permettre le passage à l'utilisation de contenants réutilisables au service de portage de repas,
- 3 000€ pour le paiement de cautions dans le cadre des aides facultatives.

## **IV. Projets 2025**

### **1. CCAS**

Le budget primitif présenté pour l'année 2025 affirme la volonté du CCAS de Givors de poursuivre les efforts de solidarité en direction des habitants de Givors les plus vulnérables et les plus fragiles.

2025 confortera l'objectif de favoriser l'accès au soin et les actions de prévention santé : par le soutien du Tiers-Lieu Santé et la création du poste de médiation santé.

Cette année sera aussi marquée par la mise en place de contenants réutilisables au service de portage de repas.

Afin de lutter contre le non-recours au droit, l'ensemble des services du CCAS se mobilise pour des actions d'aller-vers.

### **2. Service Social**

En 2025, la répartition des publics entre la métropole et le CCAS est maintenue. Ce dernier continue la prise en charge individualisée et personnalisée des personnes en situation de précarité (hors RSA), souvent isolées, sans enfant mineur à charge.

En 2025, les actions collectives qui visent à agir sur l'environnement des personnes d'une manière préventive plutôt que curative seront orientées vers l'appropriation ou la réappropriation des services et activités présentes sur la commune (culture, sport, santé,...). De plus, sera maintenu un traitement collectif des problématiques récurrentes (logement, numérique, isolement...) repérées lors de l'accompagnement.

De plus, depuis début 2025, des permanences sociales sont effectuées au service sénior et un accès à des douches a été ouvert avec des distributions de « kit hygiène » pour les Givordins les plus précaires.

### **3. Service Senior**

Après une réorganisation du service en 2023, le projet se déploiera autour du développement du partenariat et des coopérations internes et externes pour la coordination autour de l'enjeu du bien vieillir (lutte contre l'isolement, activités de prévention, bien-être, santé mentale en lien avec le CLSM).

Le travail auprès des seniors pour favoriser le bien vieillir et lutter contre l'isolement se poursuivra et se renforcera en 2025.

Deux services civiques senior seront recrutés en cours d'année pour aller à la rencontre des seniors, les informer et recenser leurs besoins.

Le portage des repas à domicile pour les personnes les plus dépendantes connaîtra un changement de prestataire en avril 2025. Avec l'emploi de contenants réutilisables, non seulement l'impact environnemental sera positif, mais un changement des pratiques des bénéficiaires sera accompagné par le service.

## 4. Service Santé

En 2025, quatre objectifs majeurs seront déclinés en actions :

### 1- Renouvellement du Contrat Local de santé

-Démarche de réécriture du contrat pendant l'année 2025

### 2- Actions autour des addictions dans le cadre de l'appel à projet de la MILDECA

- Poursuivre la dynamique créée en 2024 avec le Conseil Local de Santé Mentale et particulièrement faire circuler dans les collèges/lycées intéressés la vidéo réalisée par les jeunes.

- S'inscrire (et inscrire aussi le travail fait un 2024) dans les villages préventions que souhaite organiser la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) à l'intérieur des collèges.

### 3- Renforcement du Tiers-Lieu de santé (TLS) et de ses partenariats

-L'ordonnance verte pourrait être un projet majeur porté par le TLS en 2025. Il va lier grossesse, alimentation saine, santé & environnement et des partenariats avec le Centre Hospitalier, les Potagers du Garon ou encore la ferme urbaine des Vernes...

-Les ateliers du TLS vont aussi devenir récurrents tant en direction des habitants que des professionnels avec l'objectif aussi d'en proposer en cœur de quartier.

- Le développement du pôle ressources avec les outils pédagogiques acquis en 2024

- 3 éléments structurants pour renforcer le TLS : passage à 0,7 ETP sur Givors du Point Ecoute Adulte (PEA), l'usage collectif de la salle de 23m<sup>2</sup> rattachée au tiers-lieu à travers une convention de participation financière pour permettre des activités collectives et des permanences du centre d'examens de santé de la CPAM une fois par mois en 2025.

### 4- Renforcement des actions de proximité et de l'aller-vers

- La nouvelle mouture du mois de la santé a clairement dessiné deux lignes fortes pour toucher les publics les plus éloignés des parcours de soins :

- Le travail en amont avec les structures et partenaires est essentiel tant pour s'approprier les contenus que pour mobiliser les publics. Les partenariats avec le théâtre, la Direction des affaires Culturelles, la MJC, la Médiathèque, la Mission Locale, le service jeunesse (plus les partenaires classiques du CLSM) et le Centre Social sont des réussites qu'il faudra stabiliser et renforcer.

- La culture et le sport comme media pour parler « santé » avec les habitants sont les plus pertinents. Le Théâtre et la Médiathèque furent dynamiques et novateurs dans les approches et seront mobilisés en 2025.

- En 2025, la connexion santé & parentalité devrait être effective. La thématique des troubles du neuro-développement devrait être au cœur de ce mois d'octobre.

- L'internalisation du poste de médiateur santé permettra de se mobiliser plus fortement sur d'autres périodes de l'année (hors caravane des animations et mois de la santé).

## 5. Programme de Réussite Educative (PRE)

Les orientations budgétaires s'inscrivent dans le prolongement de celles de 2024 avec un remplacement prévu en 2025 sur la partie ressources humaines. Elles visent à assurer les moyens nécessaires pour répondre aux objectifs du Programme de Réussite Educative de Givors.

Les actions engagées ou pérennisées se poursuivront en 2025.

De plus seront développées en 2025 :

- L'analyse de l'impact du PRE avec le déploiement de la fiche d'impact et la poursuite du travail amorcé avec l'ORS (Observatoire Régional de Santé),
- La mise en œuvre et le bilan des expérimentations des actions collectives : Cap réussite et Apprenti'Sage,
- Une expérimentation d'un stage de pré-rentree.